



PRÉFET DE LA MARTINIQUE

Fort-de-France, le 22 août 2019

Communiqué de presse

Élection des juges du tribunal mixte de commerce de Fort-de-France

L'élection de six juges consulaires du tribunal mixte de commerce de Fort-de-France se déroulera par correspondance du 19 septembre au 1^{er} octobre 2019 jusqu'à 18 heures pour le premier tour et, en cas de second tour, jusqu'au 14 octobre 2019 - 18 heures.

La liste électorale est consultable au greffe du tribunal mixte de commerce de Fort-de-France (au palais de justice) et en préfecture. Les membres du collège électoral peuvent informer la commission d'établissement des listes électorales d'un jugement qui modifierait cette liste électorale, jusqu'au 2 octobre 2019. La commission a son siège au tribunal mixte de commerce.

Les candidatures sont recevables au bureau des élections de la préfecture jusqu'au jeudi 12 septembre 2019 - 18h00.

Les horaires d'ouverture sont les suivants :

- Lundi, mardi et jeudi : de 08h30 à 12h30 et de 14h30 à 16h00,
- Mercredi et vendredi : de 08h30 à 12h30,
- Jeudi 12 septembre 2019 : de 08h30 à 12h30 et de 14h30 à 18h00.

Contacts en préfecture : 0596 39 37 06 et 0596 39 36 52,

Adresse de messagerie : elections@martinique.pref.gouv.fr

Contacts réservés aux médias :

Florence BERTHET 05 96 39 39 20 ou 06 96 28 34 42 –
florence.berthet@martinique.pref.gouv.fr
Ghislaine ANGLIONIN 05-96-39-39-21 ou 06-96-23-19-93 –
ghislaine.anglionin@martinique.pref.gouv.fr

